

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2024, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Conseillers(ères) présents(es) :

M	Clermont Bossé
M	Jimmy Samson
M	Rémi Gilbert
M	Laurier Fortin
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Citoyens présents : Aucun

MOT DE BIENVENUE

La mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2024-05-0068

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

2024-05-0069

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2024

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et greffière-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

2024-05-0070

École de Launay et Trécesson – demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité trouve important de souligner la fin du parcours scolaire primaire des élèves de notre secteur;

CONSIDÉRANT QUE l'école désire leur remettre un certificat cadeau de 50 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a 7 finissants dont la moitié des certificats seraient payés par la municipalité de Launay;

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil;

DE REMETTRE la somme de 175 \$ à l'école de Launay et Trécesson afin de leur permettre de souligner la fin du parcours scolaire primaire de leurs élèves.

Adoptée

2024-05-0071

Reconnaissance de l'apport des personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2022;

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1^{er} au 7 juin 2024;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jimmy Samson appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE la municipalité de Launay souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la municipalité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Adoptée

COMPTES À PAYER

Compte payé :

Chèques fournisseurs

C2400030 H2 LAB INC.	Analyse eaux usées	83.36 \$
C2400031 Ville d'Amos	Enfouissement/écocentre	728.88 \$
C2400032 M&M Nord-Ouest	Outillage	137.90 \$
C2400033 Danny Lamoureux électricien	Réparation éclairage rues	817.91 \$
C2400034 Mc Mines inc.	Entretien camion	1 529.08 \$
C2400035 Gestion P.Mino. Tansery inc.	Balise de détresse	41.38 \$
C2400036 Municipalité de St-Marc	Partage inspecteur	930.70 \$
C2400037 SOS technologies	Entretien de bâtiment	367.96 \$
C2400038 Lanoix et Jeanson	PRABAM (salle de bain)	5 041.42 \$

Paielements directs

P2400018 Sanimos	Collecte et transport	2 986.85 \$
P2400019 CN Non-Freight	Bail	68.99 \$
P2400020 Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	150.03 \$
P2400021 Buro plus Gyva	Fourn. bureau/cont. de service	7 241.93 \$
P2400022 Hydraulique JMPE	Entretien pépinière	22.63 \$
P2400023 Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien bâtiment/TECQ	547.24 \$
P2400024 Uni-select inc.	Outillage	309.92 \$
P2400025 Ferabi	Entretien camion	176.36 \$
P2400026 Énergies Sonic	Diesel	1 313.50 \$
P2400027 Jinny Cossette	Remboursement repas	21.92 \$

Chèques salaires

Salaires en ligne

D2400025-D2400028	Salaires	4 679.12 \$
D2400029-D2400034	Rémunération des élus	1 797.10 \$
D2400035-D2400038	Salaires	4 679.12 \$

Salaires en chèque

P2400004		Rémunération des élus	174.42 \$
----------	--	-----------------------	-----------

AccèsD mars

L2400025	Bell Mobilité	Cellulaire comité d'urgence	34.40 \$
L2400026	Hydro-Québec	Éclairage des rues	369.29 \$
L2400027	Hydro-Québec	Salle municipale	2 192.52 \$
L2400028	Hydro-Québec	Égout	131.14 \$
L2400029	Hydro-Québec	Garage	862.96 \$
L2400030	Vidéotron	Internet	57.43 \$
L2400031	CNESST	Frais annuel	374.32 \$
L2400032	Caisse Desjardins	Frais de banque	15.00 \$
L2400033	SAAQ	Immatriculation véhicules	3 482.73 \$
L2400034	VISA	Médiaposte/journal	56.99 \$
L2400035	INT Communication	Site internet	63.18 \$
L2400036	It Cloud	Licence office	78.25 \$
L2400037	Revenu Québec	DAS	3 596.99 \$
L2400023	Revenu Canada	DAS	1 364.76 \$
L2400039	Hydro-Québec	Parc	79.99 \$
L2400040	Vidéotron	Téléphonie IP	81.13 \$
L2400041	Caisse Desjardins	Frais de banque	46.65 \$

Comptes à payer :

Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	30.91 \$
Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	117.82 \$
Boutique du bureau Gyva	Fourniture de bureau	96.56 \$
Municipalité de Taschereau	Entente incendie	7 000.00 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Travaux salles de bain (PRABAM)	64.32 \$
R.M. Leduc	Fourniture de bibliothèque	102.50 \$
Louis Corriveau	Vérification mécanique	80.00 \$
Lanoix & Frères	Travaux salles de bain	3 650.46 \$
Sanimos	Collecte et transport	2 986.85 \$
ADMQ	Formation directrice générale	442.65 \$
Canadian Tire	Entretien camion	85.57 \$
Canadian Tire	Entretien machinerie	113.81 \$
Canadian Tire	Entretien bâtiment	13.21 \$
Location Amos	Outillage	33.81 \$
Ville d'Amos	Enfouissement/écocentre	759.65 \$
MRC d'Abitibi	Quotes-parts 2024 1 ^{er} vers.	12 170.00 \$
Entreprise JKL	Livraison bouleau	1 609.66 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien bâtiment	55.17 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Fonds Structurant	10 237.30 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Ent.terrain/Ent. Bâtiment	189.51 \$
Loisirs et Sports Abitibi	Cotisation annuelle	103.48
ADMQ	Activité de réseautage 2024	35.00 \$
Le Code Ducharme	Ren.service de mise à jour	179.36 \$
Sanimos	Collecte et transport	2 986.85 \$
Uni-Select	Ent. camion)/outillage	369.24 \$
Uni-Select	Entretien camion	44.64 \$
Uni-Select	Entretien camion	32.74 \$
Uni-Select	Outillage	77.98 \$
H2 Lab	Échantillon eaux usées	83.36 \$
Formules municipales	Fourniture de bureau	283.99 \$
9454-7551 Québec Inc.	PRABAM	813.45 \$
Messers	Outillage	185.84 \$
Jinny Cossette	Remboursement repas	34.71 \$

Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	64.02 \$
Dépanneur des bouleaux	Essence voiture	31.02 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

2024-05-0072

RÉSOLUTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

SEMAINE DES ARBRES

La distribution d'arbres sera faite le mercredi 29 mai 2024 de 10h à 12h et de 13h à 19h.

Un médiat poste sera envoyé aux citoyens de Launay pour les informer de l'activité.

DISTRIBUTION DE COMPOST AUX CITOYENS

Nous sommes en attente d'une réponse de la MRC d'Abitibi pour la distribution du compost.

Si nous avons une réponse à temps, le compost sera distribué gratuitement aux citoyens de Launay le mercredi 29 mai 2024 aux mêmes heures que la distribution des arbres.

Il y aura une limite de maximum 200 litres de compost par résidence pour la journée. Si après cette journée il en reste, les citoyens pourront venir s'en procurer jusqu'à épuisement des stocks.

Adoptée

2024-05-0073

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT POUR L'ÉTÉ

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière a été demandée au programme « Emploi d'été Canada » pour l'embauche d'un employé pour l'été et que celle-ci a été acceptée;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le poste d'emploi d'été soit affiché;

QUE les personnes intéressées pourront remettre leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 23 mai 2024 à midi.

QUE le comité de sélection sera composé de madame la mairesse Claudette Laroche, monsieur le conseiller Clermont Bossé et monsieur le conseiller Rémi Gilbert.

QUE le comité rencontrera les étudiants ayant remis leur curriculum vitae et transmettra ses recommandations aux membres du conseil qui prendront une décision à la séance du 3 juin 2024.

Adoptée

2024-05-0074

APPEL D'OFFRES -AMÉNAGEMENT D'UN DÔME SUR LA PATINOIRE

ATTENDU qu'un montant a été prévu pour l'aménagement d'un dôme sur la patinoire dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ATTENDU qu'une demande d'aide financière a été demandée au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du gouvernement du Québec et qu'une réponse est attendue au plus tard le 6 juin 2024;

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à aller en appel d'offres public pour l'aménagement d'un dôme sur la patinoire.

Adoptée

2024-05-0075

FONDS PROJETS STRUCTURANTS – CAMPING LAC SABLE PHASE 3

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Launay souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste en l'installation de barbecues au charbon ainsi que de l'ajout de criblure;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière doivent être déposées au plus tard le 16 août 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

QU'UNE demande d'aide financière soit déposée au Fonds projets structurants de la MRC d'Abitibi tel que présenté par l'agente de développement;

QUE l'agente de développement est dûment autorisée à signer tout document en lien avec ce projet.

Adoptée

2024-05-0076

APPEL D'OFFRES – GESTION DES CONSTATS D'INFRACTION À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Launay, par la résolution 2024-02-0032, a mandaté la Ville d'Amos d'aller en appel d'offres pour les services professionnels juridiques pour les constats d'infraction sur le territoire de la MRC d'Abitibi;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, la Ville d'Amos recommande d'accepter la soumission de la firme Auger Bourgeois Desfossés Langlois Avocats Inc. pour un prix ferme de trois (3) ans au montant de 133 320 \$ excluant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission de la firme Auger Bourgeois Desfossés Langlois Avocats Inc. pour le contrat pour services professionnels juridiques pour les constats d'infraction sur le territoire de la MRC d'Abitibi, pour un prix ferme de trois (3) ans au montant de 133 320 \$ excluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions de l'appel d'offres et de la soumission présentée par ladite firme;

QUE la municipalité de Launay accepte de payer sa part des coûts selon l'entente relative à la gestion des constats d'infraction;

DE TRANSMETTRE un exemplaire signé et conforme de la présente résolution à la ville d'Amos.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

2024-05-0077

APPEL D'OFFRES GESTION ANIMALIÈRE MRC D'ABITIBI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Launay, par la résolution 2024-02-0033, a mandaté la Ville d'Amos d'aller en appel d'offres pour le service de gestion animalière sur le territoire de la MRC d'Abitibi ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, la Ville d'Amos recommande d'accepter la soumission du Refuge le Cœur sur 4 pattes pour un prix ferme de cinq (5) ans au montant de 1 451 476.51 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert appuyé par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission du Refuge le Cœur sur 4 pattes pour le contrat pour la gestion animalière sur le territoire de la MRC d'Abitibi, pour un prix ferme de cinq (5) ans au montant de 1 451 476.51 \$ excluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions de l'appel d'offres et de la soumission présentée par ledit organisme ;

D'OCTROYER le service de licence au Refuge le Cœur sur 4 pattes pour un prix ferme de cinq (5) ans au montant de 15.00 \$/licence vendue excluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions de l'appel d'offres et de la soumission présentée par ledit organisme ;

QUE la municipalité de Launay accepte de payer sa part des coûts selon l'entente relative à la gestion animalière ;

DE TRANSMETTRE un exemplaire signé et conforme de la présente résolution à la Ville d'Amos.

Adoptée

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE MAGNETO INVESTMENTS LP

La prochaine rencontre publique sur le projet Dumont aura lieu le jeudi 23 mai 2024 à la salle municipale de Launay. La rencontre débutera à 19h.

Un temps est prévu avant la rencontre afin de présenter M. François Vézina, chef de l'exploitation aux membres du conseil ainsi qu'à l'équipe municipale.

2024-05-0078

REMERCIEMENTS À L'ÉCOLE DE LAUNAY

ATTENDU QUE le 26 avril 2024, les élèves de l'école de Launay accompagnés du personnel de l'école ont, de leur propre initiative, procédé au nettoyage de différents endroits dans la municipalité ;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE la municipalité de Launay adresse ses félicitations à l'égard des élèves ainsi que du personnel de l'école de Launay ayant participé à cette corvée de ramassage de déchets dans différents endroits sur le territoire de la municipalité;

QUE cette mobilisation pour nettoyer le territoire de la municipalité est très apprécié et permettra certainement de faire une différence et laisser aux générations futures, une planète en meilleur état.

Adoptée

2024-05-0079

VENTE D'UN PONCEAU

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Clermont Bossé et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER l'offre de 1 000 \$, de la part d'excavation Or-paire Inc. pour la vente d'un ponceau usagé appartenant à la municipalité de Launay.

Adoptée

2024-05-0080

DEMANDE DE PRÊT DE SALLE – ÉCOLE DE LAUNAY ET TRÉCESSON

CONSIDÉRANT QUE les écoles de Launay et Trécesson souhaitent utiliser la salle municipale pour un spectacle de fin d'année qui aura lieu le 17 juin 2024;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER de prêter la salle municipale gratuitement aux écoles de Launay et Trécesson.

Adoptée

2024-05-0081

SOUSSION PONCEAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission de Mc Mines Inc. pour l'achat de deux ponceaux au montant de 415.12 \$ plus taxes.

Adoptée

2024-05-0082

SOUSSION RADAR PÉDAGOGIQUE

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission de Kalitec pour l'achat d'un afficheur de vitesse au montant de 5 185.00 \$.

Adoptée

POSTE CANADA

Un suivi sera fait auprès de Poste Canada afin de savoir pourquoi les « publisacs » ne sont pas livrés dans les boîtes aux lettres.

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Une demande sera faite auprès de la Sûreté du Québec afin d'avoir la présence de patrouilleurs en soirée.

PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

2024-05-0083

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE, l'assemblée soit levée à 19h57.

Adoptée

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière